

Section de Martinique

Le 13 octobre 2022

à

Monsieur Antoine MAGNANT
directeur général adjoint

Monsieur le directeur,

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES vous remercie de cette entrevue et en profite pour revenir sur les problématiques et revendications que notre organisation syndicale a eu l'occasion d'évoquer avec Monsieur Jérôme FOURNEL le directeur général. Vous n'êtes, en effet pas sans savoir qu'une délégation ultramarine de Solidaires Finances publiques, accompagnée de sa secrétaire générale Anne GUYOT-WELKE, a été reçue par ce dernier au début du mois de septembre 2022.

Nous allons débiter nos propos par la situation des effectifs dans le département. Nous vous rappelons que les charges de travail en Martinique sont généralement plus élevées que celles des départements équivalents de l'hexagone. En effet:

- la forte affluence du public reste une problématique
- des contribuables continuant à payer les impôts par chèque en dépit des préconisations
- la défaillance déclarative est très importante
- les comptes débiteurs sont nettement plus importants; il en résulte une situation catastrophique du recouvrement
- le fort taux d'illectronisme engendre des taches supplémentaires pour les agents

Les réformes mises en place depuis de nombreuses années matérialisées par les suppressions de l'ensemble des trésoreries de proximité et les concentrations ou restructurations de services, sont dictées uniquement par une politique strictement comptable au détriment des conditions de travail des agents qui subissent une dégradation continue.

Dans tous les services et dans toutes les catégories statutaires progressent le stress, le manque de reconnaissance, la difficulté à maîtriser une charge de travail croissante, avec des moyens humains et budgétaires en réduction constante aboutissant à des situations collectives ou individuelles de plus en plus préoccupantes.

Cette situation n'est pas prise en considération par la DGFIP.

Le personnel de la DRFIP Martinique est si désabusé par la situation qu'il ne s'est pas laissé duper par votre «grand remue-méninge». L'artifice est si grossier que leur participation fut quasi inexistante, seuls trois agents y ont répondu.

La communication officielle qui valorise un volume de suppressions d'emplois moindre que ceux actés dans les projets de loi de finances précédents (soit 850 emplois pour 2023), n'est pas une «bonne nouvelle». Cette énième vague de suppression d'emplois imposera inévitablement une baisse des moyens donnés aux collègues, des transferts de tâches, une dégradation des conditions de travail et un recul des services aux usagers.

Solidaires exige l'arrêt des suppressions d'emplois sur le département qui mettent en péril la santé des agents. Le tableau de bord de veille sociale présenté pour 2021 a établi que le taux de couverture des emplois est passé de 107,66% en 2019 à 93,52% soit une baisse drastique de l'effectif disponible!

Pourtant, les affectations au département continuent de n'être basées que sur le seul tableau des emplois qui ne reflète pas la réalité des effectifs.

Plus que jamais SOLIDAIRES revendique une adéquation entre les missions, les charges et les effectifs. Aucune étude sérieuse de la charge réelle de travail n'est réalisée dans le département. Il est temps que les militants de Solidaires soient entendus sur ce revendicatif!

La DGFIP veut tourner le dos à son rôle d'accueil et obliger les usagers à la dématérialisation. C'est un mépris profond du tiers des martiniquais qui ne savent pas ou très peu utiliser un ordinateur ou un smartphone.

En Martinique, la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités estime qu'environ 33% de la population est atteint d'illectronisme contre 20% à l'échelle nationale. La dématérialisation de l'administration accroît le risque de non-recours aux droits et d'exclusion pour les personnes concernées, comme le souligne avec colère la Défenseure des Droits.

Cette situation met en insécurité les personnels d'accueil au contact direct des usagers.

Notre insularité nous expose à d'autres difficultés qui peuvent être améliorées par l'administration elle-même. A titre d'exemple et non le moindre, l'interruption de certaines applications du portail métier dès 16 heures, en raison du décalage horaire, fait entrave à la bonne exécution des missions.

Toutes vos démarches ne rassurent pas les agents qui ne cessent de rappeler que leurs préoccupations concernent la perte de pouvoir d'achat subie depuis plus de 10 ans, accentuée par l'inflation galopante, la remise en cause des règles de gestion qui réduisent sensiblement les débouchés fonctionnels et donc de carrière, la charge de travail en lien avec les transferts de missions et les suppressions d'emploi, les restructurations permanentes, le manque de visibilité sur l'avenir de leurs métiers et plus généralement l'absence de reconnaissance.

Face à une érosion de la motivation, des mesures urgentes s'imposent pour rétablir un climat de travail acceptable et serein.

Autre point que nous souhaiterions aborder porte sur la mobilité.

Les nouvelles règles en la matière entraînent un arrêt brutal dans l'évolution de carrière des agents déjà installés dans le département. En effet, les agents de Martinique doivent faire un choix entre leur évolution de carrière et la stabilité financière et familiale ce qui n'est pas le cas pour des collègues de l'hexagone.

Aussi, Solidaires revendique, pour ceux qui le souhaitent, le maintien au département des agents promus (concours, examen professionnel, liste d'aptitude).

Plus que jamais Solidaires Martinique revendique de votre part une reconnaissance et des moyens pour les agents de la DRFIP Martinique. Il serait temps de prendre en compte les spécificités de notre territoire lors de décisions, réformes ou dispositifs mis en place.

Monsieur, «ce n'est pas parce que le soleil brille qu'on n'est pas à l'aube d'une tempête!» le taux de grévistes du 29 septembre de 20%, bien au-dessus du taux national 12%, témoigne du mal-être des agents de la DRFIP Martinique.